



DIRECTIVES D'INSTALLATION ET D'UTILISATION

Veillez lire attentivement ces instructions avant de commencer.

CHAUFFE-EAU ÉLECTRIQUE

Pour les appareils de marque GSW, SpaceSaver et GSW Moffat

TABLE DES MATIÈRES

I) INTRODUCTION.....	3
II) PRÉVENTION ET SÉCURITÉ	3
III) INSTALLATION	3
IV) FONCTIONNEMENT	6
V) ENTRETIEN	6
GARANTIE LIMITÉE	11

VEUILLEZ CONSERVER LES PRÉSENTES DIRECTIVES DANS UN ENDROIT SÛR AFIN DE POUVOIR LES CONSULTER ULTÉRIEUREMENT



⚠ AVERTISSEMENT:

Une installation, un réglage, une modification, une réparation ou un entretien inadéquat peut occasionner des blessures ou des dommages matériels. Consultez le présent manuel. Pour obtenir de l'aide ou des renseignements additionnels, appelez un installateur qualifié, un centre de service licencié ou votre fournisseur de service d'électricité.

⚠ POUR VOTRE SÉCURITÉ

- Ne pas ranger ni utiliser de l'essence ou d'autres liquides ou vapeurs inflammables, à proximité de cet appareil ou de tout autre appareil.
- L'installation et la réparation de cet appareil doivent être effectués par un installateur qualifié, un centre de service licencié ou votre fournisseur de service d'électricité.

⚠ AVERTISSEMENT:

Tout manquement aux présentes directives peut causer un incendie ou une explosion pouvant se traduire par des dommages matériels, des blessures ou la mort.

AIDE-MÉMOIRE D'INSTALLATION

Ce chauffe-eau est protégé par une garantie de plusieurs années contre les fuites du réservoir interne et d'une (1) année pour les pièces.

Enregistrez ici les données-clés concernant votre garantie pour consultation ultérieure et un service rapide.

Installé par/Vendeur:		
Date d'installation:	Localisation du disjoncteur ou du fusible:	
Numéro de Modèle:		Numéro de série:
Watts	Watts	Watts-Total
Volts	P.S.I.	Gallons amér.

POUR OBTENIR DES INFORMATIONS SUR L'INSTALLATION, L'UTILISATION, LA PERFORMANCE OU AVANT DE DÉINSTALLER LE CHAUFFE-EAU, VEUILLEZ APPELER SANS FRAIS AU NUMÉRO INDIQUÉ CI-DESSOUS.

(S'il s'agit d'un chauffe-eau loué, veuillez communiquer avec l'entreprise de location)

1-888-GSW-TECH (1-888-479-8324)

Cette page est intentionnellement vide. Nous vous invitons à l'utiliser pour noter les détails de l'installation.

I) INTRODUCTION

Nous vous remercions de vous être procuré ce chauffe-eau. Une fois bien installé et entretenu régulièrement, il vous procurera satisfaction pendant plusieurs années.

La garantie de ce chauffe-eau ne sera valide que s'il est installé, utilisé et entretenu selon les présentes instructions. Le fabricant du chauffe-eau ne pourra être tenu responsable de toute blessure ou dommage matériel résultant de tout manquement aux présentes directives.

IMPORTANT:

Ce chauffe-eau doit être installé en stricte conformité avec les directives de ce manuel ainsi qu'avec les codes locaux électriques, du gaz et du bâtiment. Il est possible que les raccords, les canalisations ou le chauffe-eau lui-même se mettent à fuir. **IL EST AINSI IMPÉRATIF** que le chauffe-eau soit installé de manière à ce que toute fuite émanant du chauffe-eau lui-même ou de toute canalisation d'eau qui y est raccordé, soit acheminée vers un drain d'évacuation de capacité suffisante, de telle sorte qu'il ne puisse survenir de dommage au bâtiment, aux meubles, aux revêtements de sol, à l'environnement immédiat, aux étages situés plus bas ou à toute autre propriété pouvant être endommagée par l'eau. Cette directive est particulièrement importante lorsque le chauffe-eau est installé dans un édifice multi-étagé, sur un sol fini ou sur du tapis. **LE FABRICANT N'ASSUME AUCUNE RESPONSABILITÉ** relative aux dommages directs ou indirects, y compris la perte d'un bien, causé par une fuite d'eau du chauffe-eau, de la soupape de sûreté température et pression ou de tout raccord. Dans la mesure du possible, choisissez un emplacement situé environ au centre du réseau d'alimentation en eau. Quel que soit l'emplacement choisi, il est suggéré de placer un bac d'égouttement approprié sous le chauffe-eau. Le bac devrait pouvoir laisser s'accumuler une quantité d'eau MAXIMALE de 45 mm (1-3/4 po), avoir une largeur et une longueur supérieure d'au moins 50 mm (2 po) au diamètre du chauffe-eau. Un conduit adéquat, raccordé convenablement à un drain d'évacuation de capacité suffisante, devra être prévu pour ce bac. Lorsque le bac d'égouttement est utilisé avec un chauffe-eau à combustion, le bac ne doit pas restreindre la circulation de l'air nécessaire à la combustion.

II) PRÉVENTION ET SÉCURITÉ

Limiteur de pression et température

Mise en garde: Afin de réduire les risques dus aux surpressions ou à la surchauffe dans ce chauffe-eau, installez des dispositifs de protection contre les surpressions et la surchauffe, en conformité avec les codes locaux. Ce dispositif devrait au minimum être un limiteur de surpression et de surchauffe combiné, approuvé et homologué par un laboratoire national de certification qui maintient un registre, vérifie et inspecte la conformité d'appareils désignés, tel que requis par la dernière édition de la norme "**Relief Valves for Hot Water Supply Systems**", **CSA 4.4** au

MISE EN GARDE

Du gaz hydrogène peut être généré dans les canalisations d'eau chaude alimentées par tout réservoir de stockage, lorsque le réseau d'alimentation en eau chaude est inutilisé pour une longue période (habituellement deux (2) semaines et plus). **Le gaz hydrogène est extrêmement inflammable et peut s'enflammer lorsque exposé à une étincelle ou à une flamme.** Afin de réduire les risques de blessures dans ces conditions particulières, il est recommandé d'ouvrir le robinet d'eau chaude de la cuisine pendant plusieurs minutes avant d'utiliser tout appareil électrique connecté au réseau d'alimentation en eau chaude. Soyez prudent en ouvrant le robinet. Lorsque du gaz hydrogène est présent dans les canalisations, un gargouillement inhabituel et des éclaboussures peuvent se produire, comme il arrive souvent lorsque de l'air est entraîné par de l'eau. Ne pas fumer ni approcher une source de chaleur ou une flamme à proximité du robinet lorsque vous l'ouvrez.

Canada, ou "**Relief Valves and Automatic Gas Shutoff Devices for Hot Water Supply Systems**", **ANSI Z21.22** aux États-Unis. La pression nominale maximale indiquée sur cette soupape de sûreté T&P ne doit pas dépasser la pression de service maximale du chauffe-eau (150 psi). Installez la soupape dans l'ouverture marquée et prévue à cette fin. Orientez l'orifice de la soupape ou prévoyez un tuyau d'écoulement, de façon à ce que l'eau expulsée se soit à une distance de moins de 150 mm (6 po) au-dessus d'un plancher de charpente, et à l'écart de tout dispositif électrique sous tension. Le diamètre de l'orifice de la soupape ne peut être rapetissé, ni bouché sous aucune considération. L'extrémité libre du tuyau d'écoulement doit se terminer au-dessus d'un drain d'évacuation de capacité suffisante situé à l'abri du gel. **NE JAMAIS** fileter, bloquer ou boucher l'orifice du tuyau d'écoulement.



AVERTISSEMENT

Tout manquement à l'installation et à l'entretien d'une soupape de sûreté T&P 3/4 po homologuée libérera le fabricant de toute réclamation relative à des températures et surpression excessives.

III) INSTALLATION

N'alimentez PAS le chauffe-eau en électricité tant que le réservoir n'est pas complètement rempli d'eau (purge d'air effectuée).

Raccordements de plomberie

1. Le raccord d'alimentation en eau froide est identifié sur le dessus du chauffe-eau (sauf s'il s'agit d'un modèle à entrée par le bas). Le raccord d'alimentation en eau chaude est également identifié sur le dessus du chauffe-eau. Installez un robinet d'arrêt sur la canalisation d'alimentation en eau froide du chauffe-eau. Il devrait être à portée de main et localisé à environ 75 mm (3 po) de l'orifice d'entrée du chauffe-eau. Il pourra servir en cas d'urgence. Le robinet **DOIT** être ouvert lorsque le chauffe-eau est en service.

2. Les raccords d'entrée ou de sortie d'eau contiennent des manchons en plastique ayant pour fonction de réduire la corrosion et certains modèles sont aussi munis de trappes à chaleur en plastique. Ne jamais chauffer les raccords d'entrée ou de sortie d'eau parce qu'ils contiennent des manchons non-métalliques. La chaleur les ferait fondre. Si vous utilisez des tuyaux en cuivre soudés, veuillez d'abord souder sur les tuyaux un adaptateur fileté, lequel vous visserez ensuite aux orifices d'entrée et de sortie d'eau du chauffe-eau.
3. Suite à l'installation de la tuyauterie, veuillez installer l'isolant tel qu'illustré (si fourni avec le chauffe-eau). Veuillez poser l'isolant sur les 610 mm (2 pi) de tuyauterie les plus près du chauffe-eau.
4. Un limiteur de surpression et de surchauffe combiné DOIT être installé. En certaines circonstances, il faudra monter un raccord sur le dessus du chauffe-eau afin d'y installer la soupape de sûreté T&P (voir Figure 4). Il est défendu d'installer toute robinetterie entre le réservoir et la soupape de sûreté T&P. La soupape de sûreté T&P doit être reliée à un tuyau d'écoulement approprié et ce dernier doit être raccordé à un drain d'évacuation de capacité suffisante. L'extrémité libre du tuyau d'écoulement doit se terminer à une distance maximale de 300 mm (12 po) au-dessus du plancher au Canada, ou de 150 mm (6 po) au-dessus du plancher aux États-Unis.

Système fermé (expansion thermique)

Lors du cycle de chauffage, le volume d'eau du réservoir prend de l'expansion, ce qui engendre une hausse de pression dans le système de distribution d'eau. Si la pression dans le chauffe-eau excède 150 psi, la soupape de sûreté T&P se décharge. C'est le mécanisme de protection normal de la soupape. Un compteur d'eau contient parfois un clapet de non-retour, ou autre mécanisme antiretour d'eau ou un réducteur de pression. Cela peut faire augmenter la pression dans tout le système. Les causes probables d'une décharge de la soupape de sûreté T&P sont : expansion thermique, pression d'alimentation trop élevée, réglage trop élevé de la température de consigne, ou toute autre cause provoquant une hausse de température dans le chauffe-eau.

Expansion thermique

Lorsque l'on chauffe de l'eau, son volume augmente (expansion thermique). Cela veut dire que dans un système fermé, l'eau cherche sans succès à occuper un volume plus important. Cela se traduit par une hausse de la pression dans le réseau de distribution. Ainsi, le phénomène d'expansion thermique peut être à l'origine d'une rupture du réservoir du chauffe-eau (fuite d'eau). Ce type de problème n'est pas couvert par la garantie limitée. L'expansion thermique de l'eau peut aussi causer le déclenchement intermittent de la soupape de sûreté T&P : l'eau ainsi déchargée du réseau libère la pression qui s'y est accumulée. Cette situation n'est pas couverte par la garantie limitée. Une soupape de sûreté T&P n'est pas conçue pour le contrôle en continu du phénomène d'expansion thermique. Dans le but de limiter les effets dommageables de ce phénomène dans un système fermé, il faut procéder à la pose d'un réservoir d'ex-

pansion thermique correctement dimensionné. Voici deux recommandations qui peuvent prévenir la décharge d'eau chaude par la soupape de sûreté T&P:

OPTION 1: Installez une soupape de surpression ayant une pression nominale de 125 psi sur la canalisation d'alimentation en eau froide. Assurez-vous que l'eau expulsée le soit dans un évier ou un drain d'évacuation de capacité suffisante situé à l'abri du gel, afin d'éviter des dommages matériels.

OU

OPTION 2: Installez un réservoir d'expansion sur la canalisation d'alimentation en eau froide du chauffe-eau. Le réservoir d'expansion doit avoir un volume minimal de 5,5 litres (1,5 USG) pour chaque 190 litres (50 USG) de capacité du chauffe-eau. Veuillez communiquer avec un centre de service licencié pour faire installer un réservoir d'expansion thermique.

Alimentation électrique

N'alimentez PAS le chauffe-eau en électricité tant que le réservoir n'est pas complètement rempli d'eau (purge d'air effectuée).

1. Assurez-vous que les puissances indiquées sur les éléments ainsi que sur la plaque signalétique correspondent à la capacité du circuit d'alimentation électrique choisi. La boîte de jonction électrique se retrouve sur le dessus du chauffe-eau, près de la trappe d'accès supérieure.
2. L'alimentation électrique doit provenir directement du panneau électrique principal. Le circuit d'alimentation choisi doit être dimensionné correctement en fonction de la longueur et de la charge du circuit choisi (voir Tableau 1).

MAX. WATTS	MAX. VOLTS		
	120 V	208 V	240 V
1500	20 A	10 A	10 A
3000	35 A	20 A	20 A
3500	40 A	20 A	20 A
4500		30 A	25 A
5500		35 A	35 A

NOTE: Le chauffe-eau doit être mis à la terre au panneau principal d'alimentation électrique.

Tableau 1 Capacités électriques

3. Le chauffe-eau doit être mis à la terre en branchant le fil de mise à la terre du panneau électrique principal à la vis de mise à terre verte située dans la boîte de jonction.
4. Un dispositif de protection contre les surtensions doit être utilisé dans le panneau électrique principal, tel que prescrit par les codes locaux en vigueur ou le fournisseur de service d'électricité. Ceci peut être effectué grâce à un disjoncteur automatique, à un bloc-fusible installé dans le panneau électrique principal ou grâce à un sectionneur manuel permettant de couper l'alimentation lors de l'entretien du chauffe-eau.
5. Les derniers branchements doivent être effectués à la boîte de jonction du chauffe-eau. Retirez le couvercle recouvrant la boîte de jonction afin d'y avoir accès.

6. Le chauffe-eau est doté de câblage interne. Un schéma de câblage est apposé à l'intérieur de la trappe d'accès supérieure ou, pour certains modèles, sur la plaque signalétique. Le câblage est identifiable grâce à un code de couleur. Les branchements doivent être effectués en conformité avec le schéma de câblage.

Branchements électriques

CIRCUIT ÉLECTRIQUE À DEUX CONDUCTEURS, FONCTIONNEMENT NON-SIMULTANÉ, UN SEUL LIMITEUR DE TEMPÉRATURE:

Le fonctionnement d'un système à deux thermostats (supérieur et inférieur) sur un chauffe-eau 240V va comme suit:

Il ne peut y avoir qu'un seul élément en fonction lors d'un appel de chaleur. C'est un type de fonctionnement qui se nomme "flip/flop" ou "à bascule". Sur un chauffe-eau à 240V, il y a toujours présence d'une tension de 120V sur une des bornes des deux éléments. Le thermostat se charge d'acheminer les 120V supplémentaires requis afin d'activer l'élément à 240V.

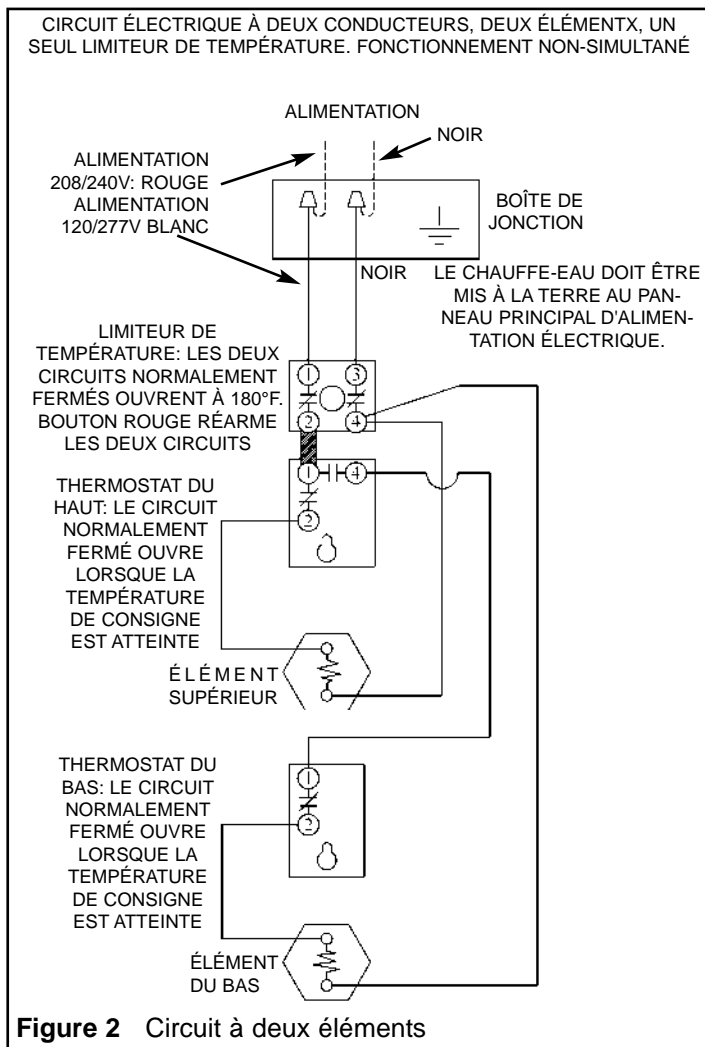
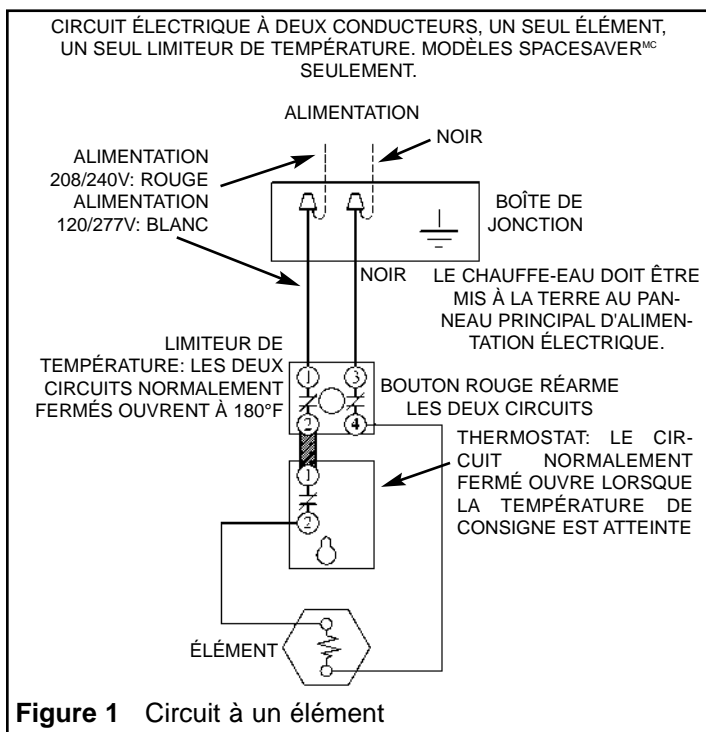
Mise en route: Lorsque le réservoir est rempli d'eau froide, le thermostat du haut a la priorité et chauffe la portion supérieure du réservoir jusqu'à l'atteinte de la température de consigne. Une fois cette température atteinte, le thermostat acheminera les 120 volts supplémentaires au thermostat du bas. L'interrupteur du thermostat du haut se referme alors afin de chauffer la partie inférieure du réservoir jusqu'à l'atteinte de la température de consigne de ce thermostat. Une fois ce cycle terminé, le réservoir sera rempli d'eau chaude.

Fonctionnement normal: Lorsque l'on utilise de l'eau chaude, celle-ci est remplacée par de l'eau froide entrant par le bas du réservoir ou par de l'eau froide acheminée au bas du réservoir via le tube immergé. Ceci active initialement le thermostat du bas. Si la consommation d'eau

chaude est encore plus grande, le thermostat du haut reprendra la priorité afin de chauffer la portion supérieure du réservoir. Une fois la température de consigne atteinte le thermostat du haut acheminera le courant vers le thermostat du bas afin de compléter le cycle de chauffage.

⚠ AVERTISSEMENT

N'alimentez pas le chauffe-eau en électricité tant que le réservoir n'est pas complètement rempli d'eau (c'est-à-dire que la purge d'air a été effectuée). Afin de vous assurer que le chauffe-eau est complètement rempli d'eau et que toute l'air a complètement été purgé du système d'alimentation, ouvrez tous les robinets d'eau chaude de la maison pendant trois minutes.



Remplissage du réservoir

NOTE: Soyez attentif aux fuites d'eau lors du remplissage. Empêchez l'isolant du chauffe-eau d'entrer en contact avec de l'eau, ce qui pourrait causer des défauts électriques.

1. Fermez le robinet de vidange et ouvrez un robinet d'eau chaude situé à proximité.
2. Ouvrez le robinet d'arrêt situé sur la canalisation d'alimentation en eau froide du chauffe-eau.
3. Remplissez complètement le réservoir d'eau jusqu'à ce que de l'eau coule normalement d'un robinet d'eau chaude.
4. Inspectez tout le réseau pour d'éventuelles fuites.

Drainage du réservoir et rinçage du chauffe-eau
Si l'alimentation électrique du chauffe-eau est coupée pendant la saison froide et que le chauffe-eau est exposé au gel, il faut procéder au drainage du réservoir. L'eau prend de l'expansion lorsqu'elle gèle, ce qui risque d'endommager le chauffe-eau.

Suivez la procédure suivante:

1. Coupez l'alimentation électrique du chauffe-eau.
2. Fermez le robinet d'arrêt situé sur la canalisation d'alimentation en eau froide du chauffe-eau.
3. Branchez un boyau au robinet de vidange du chauffe-eau et dirigez l'autre extrémité du boyau dans un drain d'évacuation de capacité suffisante.
4. Ouvrez un robinet d'eau chaude.
5. Ouvrez le robinet de vidange du chauffe-eau et laissez s'écouler tout le contenu du réservoir. Il est recommandé de laisser le robinet de vidange du chauffe-eau ouvert.
6. Remplissez le chauffe-eau tel que spécifié à la rubrique "Remplissage du réservoir".

Liste de vérification

Cochez ici

1. Les fusibles et les conducteurs sont-ils de calibre adéquat?
2. La soupape de sûreté T&P est-elle correctement installée?
3. Des mesures ont-elles été prises afin de protéger la structure du bâtiment, le mobilier, les tapis et autres objets de valeur, des éventuels dommages causés par une fuite d'eau?
4. La soupape de sûreté T&P est-elle raccordée à un drain d'évacuation de capacité suffisante?
5. L'orifice d'écoulement de la soupape de sûreté est-il dégagé?
6. Le chauffe-eau est-il complètement rempli d'eau?
7. Le robinet d'arrêt situé sur la canalisation d'alimentation en eau froide est-il ouvert?

Si vous avez répondu "OUI" à toutes ces questions, vous pouvez alimenter le chauffe-eau en électricité et commencer à bénéficier de ses services.

IV) FONCTIONNEMENT

Réglage de la température



AVERTISSEMENT:
Risque d'ébouillantage
Il y a un danger latent d'ébouillantage si le point de consigne sélectionné est trop élevé.

Les Codes nationaux de plomberie exigent que les chauffe-eau résidentiels électriques soient réglés à 60°C (140°F) au Canada, et à 49°C (120°F) aux États-Unis. Afin de réduire le risque d'ébouillantage, l'eau alimentant la robinetterie de salle de bains doit être tempérée à 49°C (120°F). Plus la température de l'eau est élevée, plus le risque d'ébouillantage s'accroît. Les thermostats fonctionnent de façon automatique. Ils peuvent être réglés à des niveaux de température inférieurs ou supérieurs. Assurez-vous d'ajuster les deux thermostats à la MÊME température.

Pour modifier la température de consigne du chauffe-eau:

1. Coupez l'alimentation électrique du chauffe-eau.
2. Enlevez le(s) couvercle(s) d'accès et l'isolant.
3. Assurez-vous de l'absence de tension électrique aux bornes 1 et 3 du limiteur de température à l'aide d'un voltmètre.
4. Réglez le(s) thermostat(s) à la température désirée (assurez-vous d'ajuster les deux thermostats à la MÊME température s'il y en a deux).
5. Remettez l'isolant bien en place. Remettez en place les couvercles d'accès.
6. Réalimentez le chauffe-eau en électricité.

Température de l'eau	Temps pour brûlure au 1 ^{er} degré (moins grave)	Temps pour brûlure 2 ^e et 3 ^e degré (très grave)
44°C (110°F)	(temp. normale douche)	
47°C (116°F)	(seuil de la douleur)	
47°C (116°F)	35 minutes	45 minutes
50°C (122°F)	1 minute	5 minutes
55°C (131°F)	5 secondes	25 secondes
60°C (140°F)	2 secondes	5 secondes
65°C (149°F)	1 seconde	2 secondes
68°C (154°F)	instantané	1 seconde

(U.S. Government Memorandum, C.P.S.C., Peter L. Armstrong, Sept. 15, 1978)

Limiteur de température

Pour des raisons de sécurité, ce chauffe-eau est muni d'un limiteur de température qui coupe le courant électrique lorsque l'eau atteint une température excessive. Ce disjoncteur doit être réenclenché manuellement. Consultez la rubrique "Guide de dépannage".

V) ENTRETIEN

Soupape de sûreté température et pression
Déclenchez manuellement la soupape de sûreté T&P au moins une fois par année afin de vous assurer de son fonctionnement normal et qu'elle n'est pas bloquée. Afin de

⚠ MISE EN GARDE

L'eau évacuée est très chaude. Assurez-vous que l'eau ne vous éclaboussera pas ni ne causera des dommages aux environs du réservoir.

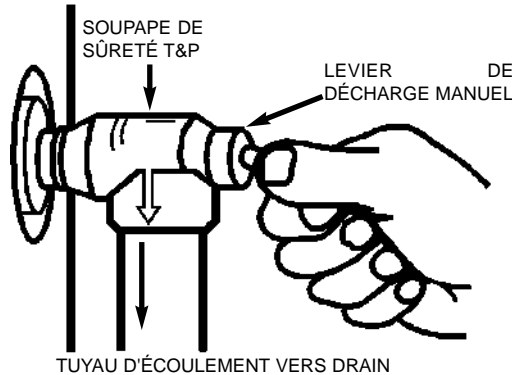


Figure 3 Test de la soupape de sûreté T&P

⚠ AVERTISSEMENT Risque d'électrocution



Débranchez l'alimentation électrique avant tout entretien. Réinstallez toutes les pièces et panneaux avant de remettre en fonction. La non-observance de la présente directive peut causer la mort ou une électrocution.

prévenir tout dommage causé par l'eau, la soupape de sûreté T&P doit être branchée à un tuyau d'écoulement et l'extrémité libre du tuyau d'écoulement doit se terminer au-dessus d'un drain d'évacuation de capacité suffisante. **Tout en vous éloignant le plus loin possible de l'extrémité du tuyau d'écoulement de la soupape de sûreté T&P (l'eau expulsée pourrait être très chaude)**, soulevez lentement et laissez revenir à sa position initiale le levier de la soupape de sûreté T&P (voir Figure 3), afin de provoquer une décharge d'eau et refermer la soupape. Si, à la suite du test, la soupape ne se referme pas complètement et continue à couler, fermez immédiatement le robinet d'arrêt situé sur le tuyau d'alimentation en eau froide du chauffe-eau ainsi que son alimentation électrique et communiquez avec un technicien d'entretien qualifié. Une décharge occasionnelle par la soupape de sûreté T&P est parfois le résultat d'un phénomène d'expansion thermique dans un système d'alimentation fermé. Consultez la rubrique "Système fermé/Expansion thermique".

Remplacement d'un élément chauffant

1. Consultez la rubrique "Drainage du réservoir" avant de vidanger le chauffe-eau.
2. Coupez l'alimentation électrique du chauffe-eau.
3. Enlevez le(s) couvercle(s) d'accès et l'isolant.
4. Débranchez les fils des bornes de l'élément chauffant.
5. Enlevez l'élément dévissable en le faisant tourner dans le sens antihoraire à l'aide d'une clé à douille 1-1/2 po. ou de la clé S1008 disponible chez votre détaillant.

6. Mettez en place le nouvel élément en vous assurant que le nouveau joint statique soit bien positionné dans sa rainure.
7. Rebranchez les fils électriques et remettez en place les couvre-éléments.
8. Remettez l'isolant bien en place. Remettez en place les couvercles d'accès.
9. Remplissez le réservoir d'eau **AVANT** de réalimenter en **ÉLECTRICITÉ**. Remplissez le réservoir de stockage tel que spécifié à la rubrique "Remplissage du réservoir".

Remplacement d'un thermostat

1. Coupez l'alimentation électrique du chauffe-eau.
2. Enlevez le(s) couvercle(s) d'accès et l'isolant.
3. Débranchez les fils des bornes du thermostat.
4. Soulevez le rebord du support métallique et faites glisser le thermostat vers le haut.
5. Remettez le tout en place en suivant les instructions précédentes à rebours. Assurez-vous que le thermostat soit bien à plat contre le réservoir.
6. Remettez l'isolant bien en place. Remettez en place les couvercles d'accès.
7. Réalimentez le chauffe-eau en électricité.

Protection cathodique: Entretien de la barre d'anode

Le chauffe-eau est muni d'une barre d'anode qui a pour fonction de protéger le réservoir contre la corrosion. La barre d'anode se dissout très lentement et doit être remplacée lorsque qu'elle est complètement consommée. Si le diamètre de l'anode est de moins de 10 mm (3/8 po) ou si le coeur en acier de l'anode est exposé, veuillez la remplacer. En fonction de la composition de l'eau, une anode peut durer entre une et dix années. Plusieurs municipalités effectuent un traitement de l'eau, ce qui a une influence notable sur la longévité de l'anode. Certains traitements de l'eau, tels qu'un adoucissement excessif de l'eau, peuvent accélérer le taux de dissolution de l'anode. Une dissolution rapide de l'anode laissera votre chauffe-eau non protégé contre la corrosion, ce qui pourra entraîner une défectuosité prématurée. Comme pour tout chauffe-eau, il est recommandé d'inspecter annuellement l'état de l'anode afin de vérifier si elle doit être remplacée.

Inspection/remplacement de la barre d'anode

1. Coupez l'alimentation en électricité du réservoir.
2. Fermez le robinet d'arrêt situé sur la canalisation d'alimentation en eau froide.
3. Ouvrez un robinet d'eau chaude situé à proximité afin de dépressuriser le réservoir.
4. Branchez un boyau au robinet de vidange du chauffe-eau et assurez vous de drainer une quantité d'eau qui videra les canalisations d'alimentation en eau chaude, tel que spécifié à la rubrique "Drainage du réservoir".
5. À l'aide d'une clé à douille 1-1/16 po, retirez et inspectez la vieille anode. Sa surface pourrait être rugueuse, trouée ou crevassée mais cela est normal. Si l'anode a un diamètre de moins de 6 mm (1/4 po) ou si son coeur en acier est exposé, elle devra être remplacée.

6. Utilisez du Teflon® ou un composé de scellement pour filets compatible pour un usage avec l'eau potable et insérez la nouvelle barre d'anode.
7. Ouvrez le robinet d'arrêt situé sur la canalisation d'alimentation en eau froide ainsi qu'un robinet d'eau chaude situé à proximité afin de purger le réseau de l'air qu'il contient, tel qu'expliqué à la rubrique "Remplissage du réservoir".
8. Assurez-vous qu'il n'y ait pas de fuites, bouchez les fuites le cas échéant et réinspectez.
9. Réalimentez le réservoir en électricité.

L'utilisation d'un chauffe-eau sans une barre d'anode en bonne condition annulera toute garantie, stipulée ou implicite.

Nettoyage du réservoir

1. Certains modèles sont munis d'un regard de nettoyage permettant le nettoyage régulier du réservoir. L'alimentation électrique doit être coupée et le chauffe-eau doit être vidé avant de procéder au nettoyage.
2. Voici la marche à suivre afin de procéder au nettoyage du chauffe-eau:
 - a) Enlevez le couvercle d'accès situé au bas de la jupe du chauffe-eau.
 - b) Marquez l'isolant afin de pouvoir le remettre en sa position initiale après le nettoyage. Coupez l'isolant en suivant le contour de l'ouverture de la trappe d'accès, afin de dégager le regard de nettoyage.
 - c) Dévissez les six (6) vis à tête hexagonale qui retiennent la plaque du regard de nettoyage puis retirez cette plaque.
 - d) Enlevez le calcaire ou les sédiments en prenant garde de ne pas endommager l'enduit vitrifié du réservoir.
 - e) Inspectez les joints statiques du regard de nettoyage. Remplacez-les si nécessaire.
 - f) Remettez en place la plaque du regard de nettoyage. Assurez-vous de serrer fermement les vis retenant la plaque afin d'obtenir une bonne étanchéité du joint.
 - g) Remettez l'isolant en sa position initiale en vous fiant à la marque que vous aviez tracée à l'étape b)

Guide de dépannage

Si vous suivez les directives précédentes avec attention, votre chauffe-eau vous procurera satisfaction pendant plusieurs années. S'il devait survenir un état de service variant de la normale, les conseils qui suivent pourraient vous être utiles.:

Pas d'eau chaude ou pas assez d'eau chaude

1. Assurez-vous que le chauffe-eau soit alimenté en électricité.
2. Vérifiez si les fusibles sont bien en place ou s'ils ne seraient pas brûlés, inspectez les branchements électriques du chauffe-eau.
3. Si la température de l'eau était trop haute et qu'elle est maintenant trop basse, il est possible que le limiteur de température se soit déclenché. Procédez comme suit pour le réarmer:
 - a) Coupez l'alimentation électrique du chauffe-eau.

- b) Enlevez le(s) couvercle(s) d'accès, l'isolant et le(s) couvre-élément(s).
- c) Appuyer sur le bouton rouge portant l'indication "RESET".
- d) Remettez en place l'isolant et les trappes d'accès.
- e) Réalimentez le chauffe-eau en électricité.

4. Le chauffe-eau pourrait être sous-dimensionné pour l'usage que vous en faites. Attendez pendant une heure puis vérifiez si l'eau est redevenue chaude.
5. L'eau alimentant le chauffe-eau pourrait être plus froide en période hivernale. Dans un tel cas, l'eau se réchauffera plus lentement.
6. Si vous ne parvenez pas à rétablir la situation, faites appel à un technicien d'entretien qualifié.
7. S'il n'y a pas d'eau CHAUDE, inspectez l'élément du haut.
8. S'il n'y a qu'une quantité insuffisante d'eau CHAUDE, inspectez l'élément du bas.
9. Si l'eau est TIÈDE, vérifiez la valeur de la tension électrique.

Possibilité d'une fuite

1. Inspectez tout le réseau pour d'éventuelles fuites, incluant le robinet de vidange, le(s) élément(s) et la soupape de sûreté.
2. Assurez-vous de ne pas être en présence d'un phénomène de condensation. Dans les endroits chauds ou humides, de la condensation pourrait se former et s'écouler le long du chauffe-eau ou de la tuyauterie.
3. Une décharge occasionnelle par la soupape de sûreté T&P est parfois le résultat d'un phénomène normal d'expansion thermique. Faites immédiatement appel à un technicien d'entretien qualifié afin qu'il inspecte la soupape.
4. Si vous n'êtes pas en mesure d'identifier la source de la fuite:
 - a) Coupez l'alimentation électrique du chauffe-eau.
 - b) Fermez le robinet d'arrêt situé sur la canalisation d'alimentation en eau froide du chauffe-eau.
 - c) Ouvrez un robinet d'eau chaude situé à proximité.
 - d) Faites appel à un technicien d'entretien qualifié.

Eau trop chaude

Réglez la température de consigne à un niveau inférieur. Consultez la rubrique "Réglage de la température". Il est absolument nécessaire que le thermostat soit bien à plat contre le réservoir. Veuillez consulter la rubrique "Remplacement d'un thermostat".

Odeurs

En certaines circonstances et en fonction de la région que vous habitez, l'eau chaude pourra développer une odeur forte. Cette situation sera particulièrement problématique dans les régions où l'eau contient du soufre, ce qui entraîne le développement d'une odeur "d'œufs pourris". Si cette condition d'opération apparaît, drainez entièrement le système d'alimentation en eau, rincez-le abondamment et remplissez complètement le réservoir. Si le problème persiste, vous pourriez changer la barre d'anode en magnésium par une barre en aluminium. Dans certains cas, une chlorination

et un rinçage du chauffe-eau peuvent être nécessaires. Communiquez avec votre détaillant ou votre fournisseur de service d'eau.

Eau teintée

- Une eau chargée en fer ou autres minéraux peut engendrer l'apparition d'une coloration rouge ou brune dans l'eau. Le chauffage de l'eau a pour conséquence d'amplifier cette situation.
- Une eau noircie peut être un indice de la présence de contaminants d'origine organique dans votre source d'alimentation en eau. Cette situation peut être problématique dans les régions où la source d'eau est en surface ou contaminée. La matière organique favorise la croissance de bactéries, ce qui peut présenter un risque pour la santé. Communiquez avec votre fournisseur de service d'eau ou d'équipement de traitement de l'eau. Pour des problèmes d'origine bactérienne, communiquez avec votre régie locale de santé. Consultez la rubrique "Odeurs".
- Une apparition soudaine d'eau rouillée est généralement une indication que la barre d'anode en magnésium est complètement dissoute. Le cœur en acier de l'anode est alors exposé et émet des particules de rouille dans l'eau. Inspectez l'état de l'anode et remplacez-la si nécessaire. Consultez la rubrique "Protection cathodique".

Chauffe-eau bruyant

L'accumulation de sédiments au fond du réservoir engendrera une multitude de sons (grondements ou sifflements) et peut causer une défektivité prématurée du réservoir. C'est la raison pour laquelle il est nécessaire de drainer et vidanger les chauffe-eau à intervalles réguliers.

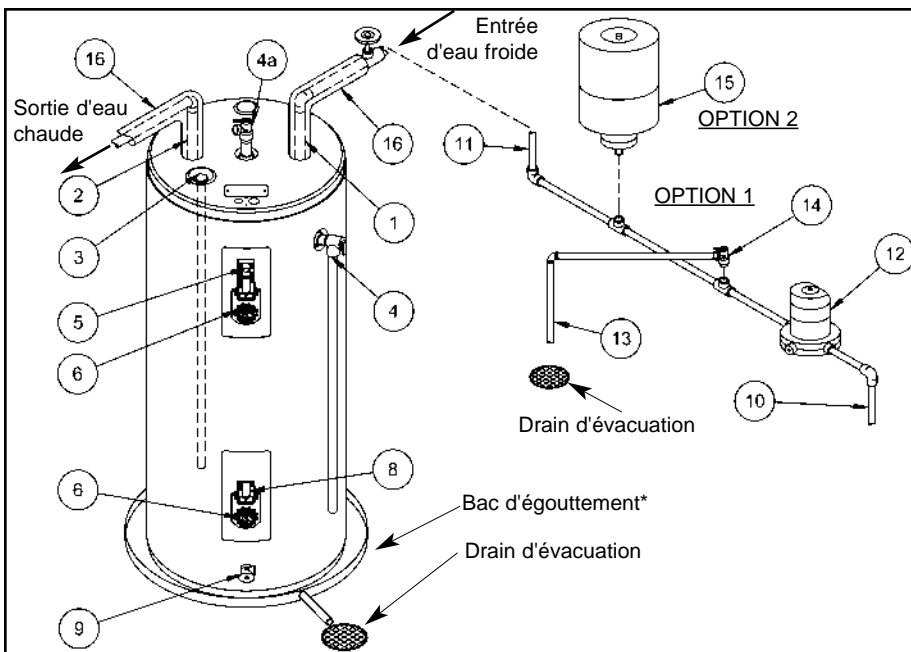
Période prolongée d'inutilisation

MISE EN GARDE

Du gaz hydrogène peut être généré dans les canalisations d'eau chaude alimentées par tout réservoir de stockage, lorsque le réseau d'alimentation en eau chaude est inutilisé pour une longue période (habituellement deux (2) semaines et plus). **Le gaz hydrogène est extrêmement inflammable et peut s'enflammer lorsque exposé à une étincelle ou à une flamme.** Afin de réduire les risques de blessures dans ces conditions particulières, il est recommandé d'ouvrir le robinet d'eau chaude de la cuisine pendant plusieurs minutes avant d'utiliser tout appareil électrique connecté au réseau d'alimentation en eau chaude. Soyez prudent en ouvrant le robinet. Soyez prudent en ouvrant le robinet. Lorsque du gaz hydrogène est présent dans les canalisations, un gargouillement inhabituel et des éclaboussures peuvent se produire, comme il arrive souvent lorsque de l'air est entraîné par de l'eau. Ne pas fumer ni approcher une source de chaleur ou une flamme à proximité du robinet lorsque vous l'ouvrirez.

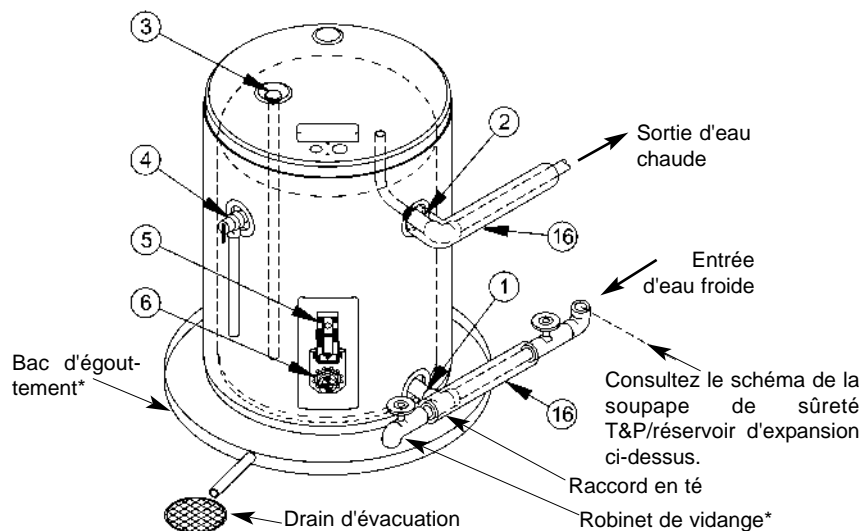
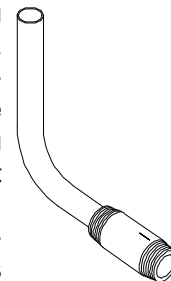
Décharges liées à la température

La soupape de sûreté T&P se déchargera de quantités variables d'eau mais ces dernières seront toutefois plus grandes que celles occasionnées par le phénomène d'expansion thermique. Assurez-vous de la concordance entre la température de consigne sélectionnée sur le thermostat et la température réelle de l'eau. Un thermostat défectueux pourrait surchauffer l'eau.



**MODÈLES SPACESAVER^{MC}
À ENTRÉE LATÉRALE SEULEMENT
REMARQUE AUX INSTALLATEURS:**

Un tube incurvé (tel qu'il-
lustré) est installé sur le
raccord de sortie d'eau
chaude des modèles à
sortie latérale afin d'assu-
rer la fourniture d'une
quantité maximale d'eau
chaude. Ce raccord doit
être orienté correctement.
Le trait gravé sur le rac-
cord doit être orienté vers
le haut. De cette façon,
l'eau chaude est soutirée
du point le plus élevé du
chauffe-eau.



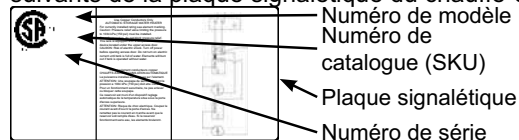
1. Raccord d'entrée d'eau froide
2. Raccord de sortie d'eau chaude
3. Barre d'anode
4. Soupape de sûreté température & pression*
- 4a. Emplacement optionnel de la soupape de sûreté*
5. Thermostat avec limiteur de température
6. Élément
7. Porte d'accès - non illustré
8. Thermostat
9. Robinet de vidange
10. Tuyau vers compteur
11. Tuyau vers chauffe-eau
12. Compteur d'eau avec clapet de non-retour
13. Tuyau de décharge
14. Soupape de sûreté température & pression
15. Réservoir d'expansion
16. Isolant pour tuyaux (obligatoire si fourni avec le chauffe-eau)

**Articles fournis par l'installateur

Les options 1 et 2 illustrent l'emplacement de la soupape de surpression ou du réservoir d'expansion si un clapet de non-retour ou un réducteur de pression sont présents sur la canalisation d'alimentation principale. Choisissez l'option 1 ou 2, selon ce qui est le plus pratique. Si vous utilisez une soupape de surpression (OPTION 1), choisissez un modèle ayant une pression nominale maximale de 172 kPa (25 lb/po²) inférieure à celle de la soupape du chauffe-eau.

Figure 4 Schéma d'assemblage

Avant d'effectuer une demande de service ou une demande au sujet de la garantie, veuillez obtenir les renseignements suivants de la plaque signalétique du chauffe-eau:



Code de garantie:	P	R	S	U	V	W	Y
Années de garantie, réservoir:	3	5	6	8	9	10	12
Années de garantie, pièces:	1	1	1	6	1	1	1

Le numéro de série contient le code de garantie et la date de fabrication:

U9999 F999999

Exemple: U1005 F001234

Code de garantie
Année de fabrication
Semaine de fabrication

Fabriqué la 5^e semaine de l'année
Fabriqué en 2010
8 ans réservoir, 6 ans pièces

Le code de garantie permet de connaître la durée des garanties, voir tableau ci-dessus.

GARANTIE LIMITÉE

CHAUFFE-EAU À ACCUMULATION DE TYPE RÉSIDENTIEL INSTALLÉ DANS UNE HABITATION UNIFAMILIALE

A. PERSONNES À QUI S'APPLIQUE LA GARANTIE.

GSW WATER HEATING ET SES FOURNISSEURS, (collectivement, le "Fabricant") offre la présente garantie uniquement à l'acheteur ou consommateur initial (ci-après, le "propriétaire") du chauffe-eau, dans les limites du territoire continental des États-Unis, du Canada et de leurs territoires, tant et aussi longtemps qu'il occupe la résidence familiale dans laquelle le chauffe-eau a été installé à l'origine et, ce pour la période précisée ci-dessous. La présente garantie n'est pas cessible. La présente garantie est réduite à un an si le chauffe-eau est utilisé à des fins commerciales ou industrielles ou encore s'il approvisionne plus d'une habitation. Les consommateurs doivent conserver la preuve d'achat remise au point de vente pour se prévaloir de la présente garantie.

B. ENTRÉE EN VIGUEUR DE LA GARANTIE.

Le chauffe-eau est garanti pourvu que son installation, son utilisation et son entretien aient été faits conformément aux directives écrites qui l'accompagnent. Le chauffe-eau doit être installé de manière à ce que, si le réservoir ou tout accessoire de celui-ci fait l'objet d'une fuite, l'écoulement ainsi généré n'occasionne pas de dommage aux lieux où il est installé. La température du chauffe-eau ainsi que la soupape de surpression, qui doit être raccordée au drain le plus près, doivent être réglées de manière à ne pas causer de dommage dans l'éventualité où la soupape est activée. Le manuel accompagnant le chauffe-eau contient des renseignements plus détaillés et des illustrations dont vous devez prendre connaissance.

C. OBLIGATIONS DU FABRICANT ET PÉRIODE DE GARANTIE.

- Réservoir interne.** Si le réservoir accuse une fuite après son installation originale et au cours de la période de la garantie correspondant au code présenté au haut de cette page, le Fabricant fournit au propriétaire un chauffe-eau neuf comparable à ce que sa gamme de produits offre à ce moment-là. Dans l'hypothèse où les normes de l'industrie, des changements réglementaires, des améliorations de produit ou la désuétude du produit interdisent au Fabricant de fournir un chauffe-eau de remplacement de modèle identique conformément à la présente garantie, le propriétaire reçoit un nouveau chauffe-eau de capacité comparable; toutefois, la plus-value de la ou des composantes du chauffe-eau de remplacement installées par le Fabricant lui est imputée. Un numéro d'autorisation préalable doit être obtenu auprès du Fabricant avant le remplacement du chauffe-eau. La présente garantie est restreinte à un seul chauffe-eau de remplacement par lieu d'installation initiale.
- Composantes.** Si une composante, outre le réservoir interne, est jugée défectueuse par le Fabricant, soit dans son matériel ou dans sa fabrication, au cours de la période de garantie correspondant au code présenté dans le tableau ci-dessus (période qui commence à courir à la date d'installation originale du chauffe-eau), le Fabricant offre au Propriétaire le remplacement de la pièce défectueuse. La présente garantie est restreinte à une seule pièce de remplacement par pièce originale.
- Retour d'un chauffe-eau défectueux ou d'une composante défectueuse.** Le Fabricant se réserve le droit d'examiner toutes présumées défectuosités du chauffe-eau ou des composantes. Il incombe au propriétaire (se reporter au paragraphe D.3) de retourner le chauffe-eau ou la composante, ou les deux, au Fabricant.
 - Retour d'un chauffe-eau: ce dernier doit être accompagné de toutes ses composantes ainsi que de la plaque signalétique.
 - Toutes les pièces retournées doivent porter une étiquette d'identification comprenant le numéro de modèle, le numéro de SKU, le numéro de série, la date d'achat et la date d'installation du chauffe-eau.
 - AUCUNE GARANTIE NE PEUT AVOIR UNE PORTÉE PLUS GRANDE QUE CELLE DÉCRITE DANS LE PRÉSENT CERTIFICAT. LA PRÉSENTE GARANTIE EXPRESSE CONSTITUE, DANS LA MESURE OÙ LA LOI LE PERMET, LA SEULE GARANTIE, QUI ANNULE ET REMPLACE TOUTE AUTRE CONDITION, GARANTIE, DÉCLARATION OU OBLIGATION DU FABRICANT DE QUELQUE NATURE QUE CE SOIT, EXPRESSE OU IMPLICITE, ET QUELLE QU'EN SOIT L'ORIGINE (CONTRAT, CONDUITE, DÉCLARATION, NÉGLIGENCE, PRINCIPES DE LA RESPONSABILITÉ DU FABRICANT, EFFET DE LA LOI OU AUTRE ORIGINE) CONCERNANT L'APPAREIL, SON ADAPTABILITÉ À UNE FIN PARTICULIÈRE, L'USAGE AUQUEL IL EST DESTINÉ, SON INSTALLATION, SON FONCTIONNEMENT, SA RÉPARATION OU SON REMPLACEMENT. LE FABRICANT NIE EXPRESSÉMENT TOUTE GARANTIE IMPLICITE. LES OBLIGATIONS DU FABRICANT NE PEUVENT EN AUCUN CAS ÊTRE SUPÉRIEURES AU COÛT DES PIÈCES DÉFECTUEUSES OU DE L'APPAREIL.

D. EXCLUSIONS.

- L'appareil ne doit pas être installé là où des dégâts d'eau peuvent découler d'une fuite. Des mesures doivent être prises afin d'acheminer toute eau d'écoulement provenant de l'appareil par un tuyau de vidange en bon état de fonctionnement. Étant entendu que toute unité de ce type peut éventuellement accuser une fuite, vous devez prendre les mesures nécessaires pour vous protéger contre d'éventuels dégâts d'eau. Le Fabricant décline toute responsabilité à l'égard de tels dégâts, de dommages accessoires ou indirects, subis par le propriétaire de l'unité ou un tiers.
- Le Fabricant n'engage aucunement sa responsabilité aux termes de la présente garantie dans les cas suivants, et, le cas échéant, celle-ci est nulle et sans effet:
 - Le chauffe-eau ou toute composante de celui-ci a fait l'objet d'une utilisation abusive, d'une modification, de négligence ou d'un accident; ou

- b. Le chauffe-eau n'a pas été installé conformément aux codes en vigueur en matière de plomberie ou du bâtiment, ou à la réglementation applicables dans le territoire visé, ou à défaut, du Code d'installation du gaz naturel et du propane ou du Code canadien de l'électricité, ou des deux, en leur version en vigueur; ou
 - c. Le chauffe-eau n'a pas été installé, mis en marche et entretenu selon les directives du Fabricant, notamment par l'installation de toute pièce de rechange non approuvée par le Fabricant; ou
 - d. Le chauffe eau ou toute composante de celui-ci est endommagé ou ne peut fonctionner en raison du fait que le réservoir est vide ou n'est pas plein (y compris dans le cas où les éléments sont brûlés alors que le réservoir est vide); ou
 - e. Le chauffe-eau ou une composante de celui-ci a été immergé dans l'eau; ou
 - f. Le chauffe-eau a été exposé à des conditions atmosphériques très corrosives. La garantie ne s'applique pas si l'appareil a été notamment exposé à des sels, à des produits chimiques, à des gaz d'évacuation, à des polluants ou à des contaminants; ou
 - g. Le chauffe eau n'a pas été en tout temps alimenté en eau potable; ou
 - h. Un chauffe-eau de remplacement est demandé pour des motifs liés au bruit, au goût, à l'odeur, à la décoloration ou à la rouille; ou
 - i. Le chauffe-eau a été utilisé à des températures supérieures à la température maximale du thermostat ou du dispositif de contrôle fourni par le Fabricant, ou à des pressions d'eau supérieures à celles recommandées sur l'unité; ou
 - j. Le chauffe-eau a été utilisé alors que l'anode ne fonctionne pas; ou
 - k. Le chauffe eau a été approvisionné d'eau dessalée (désionisée) ou utilisé avec une telle eau; ou
 - l. Le chauffe-eau a été déplacé de son emplacement initial installation; ou
 - m. Le chauffe-eau a été installé à l'extérieur (le chauffe-eau visé est uniquement destiné à être installé à l'intérieur); ou
 - n. Le chauffe-eau a été converti, ou on a tenté de le convertir, pour en modifier la tension ou la puissance, s'il s'agit d'un chauffe-eau électrique, ou de le faire fonctionner avec un autre type de gaz, s'il s'agit d'un chauffe-eau au gaz; ou
 - o. Le chauffe-eau n'a pas utilisé à sa puissance nominale ou avec le carburant pour lequel il a été conçu; ou
 - p. Le chauffe-eau ou toute composante de celui-ci a des défaillances en raison de l'accumulation de sédiments; ou
 - q. Le chauffe-eau n'a pas été muni d'une soupape de décharge et de sécurité thermique certifiée ANSI Z21.22/CSA "Requirements for Relief Valves for Hot Water Supply Systems"; ou
 - r. Le chauffe-eau ou toute composante de celui-ci a connu une défaillance en raison du feu, d'une inondation, de l'éclair, d'un cas fortuit ou de tout événement imprévisible ou indépendant de la volonté du Fabricant; ou
 - s. Le chauffe-eau a été installé dans un système fermé ne permettant pas une expansion thermique adéquate.
3. À moins que le droit applicable ne l'interdise, le propriétaire, et non le Fabricant, est responsable des frais engagés au titre de la main-d'œuvre et des autres frais engagés pour le déplacement, la réparation ou le remplacement du chauffe-eau ou de toute pièce de celui-ci présumément défectueux ou des frais engagés afin de remédier à une défaillance du produit et il doit assumer ces frais. Ces frais peuvent notamment comprendre:
- a. Les frais de transport, de manutention et de livraison liés à l'envoi d'un nouveau chauffe-eau ou d'une pièce de remplacement au propriétaire.
 - b. Les frais nécessaires ou accessoires au déplacement des pièces ou du chauffe-eau défectueux ou les frais liés à l'installation d'un nouveau chauffe-eau ou d'une nouvelle composante de celui-ci.
 - c. Le coût du matériel requis pour l'installation d'un nouveau chauffe-eau ou d'une composante de remplacement et des permis requis à cette fin, le cas échéant; et
 - d. Les frais nécessaires ou accessoires liés au retour d'une composante ou d'un chauffe-eau défectueux à l'endroit désigné par le Fabricant.
4. Les modalités de la présente garantie restreinte ne peuvent être modifiées par qui que ce soit, que cette personne déclare ou non représenter ou agir au nom du Fabricant.
- E. DEMANDE AU TITRE DE LA GARANTIE PAR LE PROPRIÉTAIRE INITIAL.**
- 1. Le propriétaire doit soumettre sa réclamation au titre de la garantie directement au Service à la clientèle du Fabricant, dont l'adresse et le numéro de téléphone sont présentés ci-dessous. Le Fabricant traitera la demande.
 - 2. Veuillez avoir les renseignements suivants à portée de main lors de toute communication : numéro de modèle, numéro de série, date d'achat, date d'installation et lieu d'installation du chauffe-eau.

La présente garantie et les obligations du Fabricant sont régies et interprétées conformément aux lois applicables dans la province d'Ontario et au Canada. Cette garantie ne limite en rien les droits légaux du consommateur aux termes de ces lois, sauf dans la mesure où on peut renoncer à ces droits ou ils peuvent être remplacés, auquel cas les dispositions du présent certificat sont réputées modifiées en conséquence. Malgré l'invalidation, en totalité ou en partie, de toute disposition du présent certificat, les autres dispositions qu'il contient demeurent valides. Le seul recours possible contre le Fabricant est la réparation ou le remplacement, ou les deux, d'une pièce ou d'un appareil.

GSW Water Heaters
599, rue Hill Ouest
Fergus, ON Canada N1M 2X1
Pour toute question:
Visitez nos sites Web: www.gsw-wh.com, ou
écrivez nous par courriel à techsupport@gsw-wh.com; ou
Appelez notre Service technique au 1 888 GSW TECH (479 8324)